

04-06-2018 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 4 juin 2018, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent
Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4: Madame Micheline Morin
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Absent:
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
 - a) -----
6. Invitations
 - a) MRC de La Matapédia
 - b) Table des partenaires COSMOSS
 - c) Organisme des bassins versants
 - d) Véloroute Desjardins de La Matapédia
7. Demandes de don et d'appui
 - a) Défi Vélo Plein Air – Gilles Côté
8. Dépôt des états financiers 2017
9. Modification de la résolution 52-18
10. Remerciement - Stagiaire
11. Demande de soumission - Réaménagement bureau municipal
12. Engagement secrétaire-trésorière adjointe
13. Soumission bois de chauffage
14. Renouvellement de contrat – Jessy Boulanger
15. Demande de Michel Hallé
16. Abat-poussière
17. Programmation des travaux de voirie - 2018
18. Soumission travaux électrique – Centre PÉSTP
19. Dépenses annuelles 2018 – Loisirs de St-Cléophas
20. Bilan chauffage – 2017-2018
21. Entrevue et engagement - Camping
22. Chansonnier - Camping
23. Suivi de dossiers
24. Divers: a) b) c) d)
25. Questions de l'assemblée
26. Levée de la réunion

99-18**Adoption de l'ordre du jour**

Considérant que la municipalité ouvre un poste de secrétaire-trésorière adjointe du 10 juin au 8 octobre prochain;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: mise en place d'un bureau gouvernemental fédéral sur le territoire de La Matapédia. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

100-18**Adoption du procès-verbal**

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le procès-verbal du 7 mai 2018 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

101-18**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

Hydro-Qc, #653201776728, centre PÉSTP	213.35
Télu, centre PÉSTP au 4 mai 2018	80.05
Hydro-Qc, #674801715321, éclairage public	178.96
Télu, camping au 10 mai 2018	65.65

COMPTES NON PAYÉS

Alliance 9000, #12736, publicité annuelle (page bleu)	76.46
Ass. Touristique, #28422, cotisation 2018-2019	354.12
Boulangier Jessy, 30 déplacements au 2 juin	150.00
Bonichoix, #693047, articles de nettoyage	82.37
Cain Lamarre avocats, #7090-69, constats SQ	45.99
Canac, #125834, asphalte froide	1 840.89
Clérobéc, #23144-23283-23369-23505, mat. divers hôtel de ville et ponceaux	1 005.56
Conciergerie d'Amqui, #145265-145266, collectes mai et suppl.	1 221.87
CPR équipements, #107356, chlore	55.19
Ent. C. Gauvin, #433, déneigement haut du village	431.16
Ent. Plourde, #1049154, Essence	200.00
Ent. Yvon D'Astous, #5172-5183, nivelage	1 718.88
Exc. M. Perreault, #4602, pelle ponceau rang 7	379.41
FQM, #89968, dicom pour plancher flottant	119.85
Gratien Lebrun, #8934, changé moteur brûleur fournaise (CPÉSTP)	574.87
Kopilab, #224406, photocopieur de novembre 2017 à avril 2018 (Fabrique)	22.11
Laboratoire BSL, #68639-68640, analyses des eaux	561.06
Ministère de la sécurité publique, #100424, services SQ	7 793.00
MRC de la Matapédia, #19266-19296-19297-19338 #19369-19375-19402, quote-part et répartitions diverses	33 169.69
Papeterie Bloc-Notes, #721246, fournitures de bureau	280.53
Petite caisse, #142453-142472-142487, 3 médiapostes (vidange, centenaire, camping)	102.87
PG Solutions, #9917, enveloppes et reçus	268.48
Sécurité Berger, #9147, matériels divers	78.58
SNC Lavalin, #1364077, hon. mise à niveau champ d'épuration	546.13
St-Pierre Roland, #2, frais de déplacements	39.20
Télu, hôtel de ville au 28 mai	227.38
Télu, centre PÉSTP au 4 juin	78.45
Veolia, #18002552RI05000, mat. chloration	313.46

102-18

MRC de La Matapédia

Proposé par Micheline Morin et résolu que le conseil municipal mandate le maire à représenter la municipalité lors de la rencontre qui aura lieu le 14 juin prochain à Lac-au-Saumon concernant le bilan d'activités du service de développement et du Fonds de développement des territoires. La municipalité remboursera les frais de déplacement. Le conseiller Normand St-Laurent représentera le CDA lors de cette réunion. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

103-18

Table des partenaires COSMOSS

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate le maire à représenter la municipalité lors de la rencontre qui aura lieu le 7 juin prochain à Causapsal. Cette rencontre est organisée afin de constater les impacts et rayonnement de COSMOSS sur la communauté matapédienne. La municipalité remboursera les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 6c de l'ordre du jour, j'informe le conseil et la population que l'Organismes des bassins versants Nord-Est Bas-Saint-Laurent fera leur AGA le 19 juin prochain. Personne ne représentera la municipalité.

104-18

Véloroute Desjardins de La Matapédia

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate le maire à représenter la municipalité lors de l'AGA de Véloroute Desjardins de La Matapédia qui aura lieu le 12 juin prochain à Causapsal. La municipalité remboursera les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

105-18

Défi vélo Plein-Air - Gilles Côté

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil verse un montant de 100\$ à l'Association du cancer de l'Est du Québec afin d'aider monsieur Gilles Côté à participer au Défi Vélo Plein-Air qui aura lieu les 7 et 8 juillet prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

106-18

Dépôt des états financiers 2017

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal accepte le rapport financier pour l'année 2017 déposée par la directrice générale en cette réunion. La Municipalité termine l'année 2017 par un déficit de 17 834\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

107-18

Modification de la résolution 52-18

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le conseil municipal modifie la résolution 52-18 comme suit: inclure deux paragraphes supplémentaires après le 3^{ème} paragraphe, soit:

1° «Considérant que les dépenses réalisés pour les travaux d'été sont de 60 533\$;»

2° «Considérant que les dépenses réalisés pour les travaux d'hiver sont de 74 684\$;»

Il est aussi obligatoire de modifier le bout de phrase du dernier paragraphe suivant «*excluant l'entretien hivernal*» par «*incluant l'entretien estival et hivernal*».

Monsieur le Maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

108-18

Remerciement - Stagiaire

Proposé par Micheline Morin et résolu que le conseil remercie la stagiaire Amilie Lévesque en lui donnant un certificat et un chèque au montant de 150\$ pour sa participation à un stage à la municipalité. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

109-18

Demande de soumission - Réaménagement bureau municipal

Proposé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Roland St-Pierre à faire des demandes de soumissions pour changer le recouvrement du plancher dans le bureau municipal. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

110-18

Demande de soumission - Réaménagement bureau municipal

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Roland St-Pierre à faire des demandes de soumissions pour ajouter des prises électrique au mur et au plancher dans le bureau municipal selon la disposition des deux postes de travail. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

111-18

Engagement secrétaire-trésorière adjointe

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas engage Amilie Lévesque du 11 juin au 8 octobre prochain. Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, et Madame Katie St-Pierre, directrice générale sont autorisés à signer l'entente indiquant les conditions de travail. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

112-18

Soumission bois de chauffage

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas achète 120 cordes de bois de chauffage par année;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas mandate et autorise la directrice générale à faire parvenir une demande de soumission aux Entreprises Clermont Gauvin inc pour l'achat de 120 cordes de bois. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

113-18

Renouvellement de contrat - Jessy Boulanger

Proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas renouvelle le contrat de travail de Madame Jessy Boulanger pour l'année 2018. Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire et madame Katie St-Pierre, directrice générale sont autorisés à signer ledit contrat. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

114-18

Demande de Michel Hallé

Considérant que monsieur Michel Hallé demande l'autorisation de creuser un fossé sur une longueur d'environ 150 pieds dans l'emprise du rang 6 appartenant à la municipalité, à proximité du lot 4 347 469;

Considérant que la municipalité ne sera, en aucun cas, responsable des travaux exécutés et des bris futurs de tout le matériel installé;

Considérant que monsieur Michel Hallé se doit d'en informer les propriétaires des lots s'il va au-delà de l'emprise du chemin;

Considérant que monsieur Michel Hallé doit se conformer aux règlements de la municipalité en vigueur, s'il y a lieu;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas autorise lesdits travaux de monsieur Michel Hallé aux conditions nommés ci-haut. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

115-18

Chlorure de magnésium liquide pour l'année 2018 (abat-poussière)

Proposé par Micheline Morin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte l'offre de service des Aménagements Lamontagne inc. au coût du 0.36\$/litre plus les taxes applicables pour l'achat et la pose de 20 000 litres de chlorure de magnésium liquide 30% (abat-poussière) sur une longueur de ± 6 kilomètres. Les 20 000 litres seront séparés en deux parties, soit, 10 000 en début de saison et 10 000 à la fin de la saison. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

116-18

Programmation des travaux de voirie - 2018

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Cléophas mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Jessy Boulanger à faire le nécessaire pour que la programmation des travaux de voirie pour l'année 2018 soit exécutée d'ici la fin de la saison estivale. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

La programmation des travaux de voirie se lit comme suit:

- Entre le rang 6 et 7 il faudra plusieurs voyages de gravier tamisé;
- Dans le rang 7 à l'intersection vers Ste-Irène il faudra creuser et/ou monter le chemin et il devra y avoir des voyages de gravier parce que le fossé est égal au chemin et plusieurs pieux/pontages sont découverts;
- À l'intersection de Ste-Irène il faudra 2 ou 3 voyages de concassé pour boucher les trous de terre noire (supposé être fait depuis 2017);
- La route Raymond direction vers Ste-Irène il y aura du déchiquetage. Il faudra aussi creuser le fossé et/ou monter le chemin parce qu'il n'y a aucun fossé et l'eau coule dans le chemin. Il y aura 1 ou 2 ponceaux à changer (tuyaux de ciment défoncés et/ou bouchés) et quelques voyages de gravier.
- Dans le rang 8 il faudra du déchiquetage de chaque côté de la route;
- Au rang St-Agricole il faudra creuser et/ou nettoyer le fossé, mettre du gravier et faire du déchiquetage;
- En haut de la paroisse il y aura du déchiquetage de chaque côté de la route parce que le chemin a beaucoup rétréci;
- Sur la route Melucq du côté Est il faudra plusieurs voyages de gravier tamisé. Il y a beaucoup de terre brune et des roches. Au printemps le terrain est mou sur les accotements et il y a des panses à quelques endroits;
- Mettre 1 000\$ de gravier sur le rang 5.

117-18

Soumission travaux électrique - Centre PÉSTP

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Roland St-Pierre à faire des demandes de soumissions à deux entrepreneurs pour ajouter une entrée électrique et de nouvelles prises de courant au sous-sol du Centre Philippe-Émile-St-Pierre. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

118-18**Dépenses annuelles 2018 – Loisirs de St-Cléophas**

Proposé par Micheline Morin et résolu par le conseil municipal qu'un montant de 4 575\$ soit remis au Loisirs de St-Cléophas afin de les aider financièrement tel que mentionné au budget annuel 2018 de la municipalité. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

119-18**Bilan chauffage – 2017/2018**

Considérant que le conseil municipal avait demandé un bilan pour savoir combien il coûte à la municipalité pour chauffer au bois et à l'huile, incluant le salaire, et l'entretien.

Considérant que la directrice dépose ce qui suit:

• Hôtel de Ville (huile)	1 884.96
• Centre PÉSTP (huile)	3 494.49
• Entretien pour les 2 bâtisses (huile)	1 567.77

Le total de la fournaise à l'huile lorsque la fournaise au bois ne fonctionne pas est de 6 947.22\$.

• Achat de bois pour les 2 bâtisses	12 315.04
• Déneigement	249.47
• Chauffage et débitage (honoraires)	6 911.42
• Réparation de la fournaise à bois	4 733.22
• Convoyeur (contrat)	4 154.50

Le total pour chauffer au bois est de 28 363.65\$.

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal accepte le bilan pour le chauffage 2017/2018. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

120-18**Entrevue et engagement - Camping**

Proposé par Réjean St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas engage 2 personnes comme journaliers(ères) au camping du 18 juin au 3 septembre 2018. Le conseil municipal autorise Katie St-Pierre et Normand St-Laurent à faire les entrevues si nécessaire et choisir les personnes ayant les meilleures compétences pour le poste de préposé au camping. Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, et Madame Katie St-Pierre, directrice générale sont autorisés à signer l'entente des employés indiquant leur conditions de travail. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

121-18**Chansonnier - Camping**

Proposé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate et autorise Katie St-Pierre et/ou Normand St-Laurent à contacter Alain Lapierre afin qu'il anime l'ouverture du Camping qui aura lieu le 23 juin prochain ainsi que la fête de fermeture qui aura lieu le 1^o septembre, au coût de 225\$ par activité pour un total de 450\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Au point 23 de l'ordre du jour:**Suivi de dossier**

Réjean St-Laurent: Rien pour ce mois-ci

Richard Fournier: Rien pour ce mois-ci

- Roland St-Pierre:** Je continue à prendre information sur différentes fournaises et le dossier concernant la hotte de la cuisine au Centre PÉSTP se poursuit.
- Micheline Morin:** Rien pour ce mois-ci
- Normand St-Laurent:** ***Loisirs:*** Un dîner hot-dog a eu lieu le 3 juin dernier suite à la messe «Fête de Dieu» et les Loisirs ont amassés 120\$ de profit.
Marchons la Matapédia: Une rencontre a eu lieu à la fin mai et je vais recevoir un compte-rendu par Gina Poirier. La prochaine rencontre sera en octobre.
- Réjean Hudon:** Rien pour ce mois-ci
- Jean-Paul Bélanger:** La rencontre concernant le centenaire aura lieu le 5 juin à 19h.
- Jessy Boulanger:** Consommation: 1 027 litres/jour/résidence
- Katie St-Pierre:** Rien pour ce mois-ci

122-18

Mise en place d'un bureau gouvernemental fédéral sur le territoire de La Matapédia

Considérant que la population matapédienne connaît une décroissance depuis plus de cinquante ans et que les perspectives démographiques indiquent que la population matapédienne chutera de 10,1% d'ici 2036;

Considérant que l'indice de vitalité économique (2014), produit par l'Institut de la statistique du Québec, classe La Matapédia au 100^e rang sur 104 MRC;

Considérant que les indices de revenu moyen et de taux de chômage classent La Matapédia au dernier rang parmi les MRC du Bas-Saint-Laurent;

Considérant que La Matapédia fait face à des enjeux importants quant à la démographie, au vieillissement de la population et à l'attractivité de son territoire;

Considérant que les intervenants de La Matapédia travaillent ardemment pour créer et mettre en place des solutions concrètes et significatives pour assurer son développement;

Considérant que le contexte géographique et socioéconomique de La Matapédia est propice à l'implantation d'un service fédéral pour desservir l'Est du Canada;

Considérant que l'installation d'un bureau fédéral dans La Matapédia est un engagement pris par M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia lors de la dernière campagne électorale;

Considérant que La Matapédia possède un seul bureau fédéral, à Causapsal, et que celui-ci ne compte que quelques employés;

Considérant que des municipalités canadiennes, dont Miramichi au Nouveau-Brunswick, ont pu compter sur l'implantation d'un centre de services fédéral au cours des dernières années;

Considérant que le centre de services fédéral de Miramichi, municipalité comptant une population comparable à celle de l'ensemble de La Matapédia, a permis la création de plusieurs centaines d'emplois;

Considérant que M. Rémi Massé, député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia a déjà rencontré la MRC de La Matapédia et qu'une démarche est engagée pour préparer un document argumentaire à déposer auprès du gouvernement fédéral;

Considérant qu'un comité de citoyens a déposé au député fédéral ainsi qu'au ministre Navdeep Singh Bains, ministre de Développement économique Canada un document visant l'«*implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia*»;

Il est proposé par Richard Fournier et résolu que la Municipalité de Saint-Cléophas:

Appuie la demande initiée par le regroupement de citoyens matapédiens visant l'implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia;

- 1) Poursuive la démarche avec M. Rémi Massé, député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia pour faire avancer et concrétiser le projet d'un bureau fédéral sur le territoire de La Matapédia;
- 2) Transmette une copie de cette résolution au très honorable Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à l'honorable Mme Carla Qualtrough, Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, au député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, M. Rémi Massé ainsi qu'à M. Patrick Borbey, Président de la Commission de la fonction publique du Canada.

123-18

Levée de la séance

Proposé par Normand St-Laurent et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures quarante minutes (20h40). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger

Maire

Katie St-Pierre

Directrice général et sec.-très.

